COMMUNE DE COMBLAIN-AU-PONT
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU Collège Communal
Séance du 22 décembre 2022

Présents : M. Jean-Christophe HENON, Bourgmestre;
M. Jean PAULUS, M. Georges VANGOSSUM, M. Pierre WARZEE, Mme. Cécile COX-GRIGNET, Échevins;
M. Frédéric CORNELIS, Président du CPAS;
Mme. Isabelle GODFROID, Directrice générale f.f.;

Objet: Achat de 2 caméras "type chasse" - Demande du service de police

013417000001441

Le Collège Communal,

Vu la demande du service de police de rajouter 2 caméras supplémentaires sur le territoire de la commune ;

Vu le devis de l'Armurerie Pletsers pour un montant de :

Caméras	:	685 €
Batterie Lithium	:	260 €
Abonnement transmission photos	:	240 € / an

Attendu qu'il y a lieu de faire une majoration de 10% vu l'augmentation des produits électroniques ; le montant total de l'investissement s'élèverait alors à 1185 € tvac + 10% = 1303.50 € ;

Considérant la transmission du dossier au directeur financier pour avis préalable en date du 19/12/2022 ;

Considérant l'avis non rendu par le directeur financier ;

DECIDE

De prévoir cet investissement en 2023.

De transmettre la présente délibération au Directeur financier.

OK de CC le 12/01, commandées le 12/01/23
Notifié à CC par email le 23/12/2022

Par le Collège

La Directrice générale f.f., Le Bourgmestre,

Isabelle GODFROID Jean-Christophe HENON

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Directrice générale f.f. Le Bourgmestre

GODFROID Isabelle. HENON J-C.